

EST. 1927

**COLE WILSON**

GENTLE CARE DETERGENTS

**FICHES DE DONNEES DE SECURITE**  
**Sultraspot Metal**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit Sultraspot Metal  
Numéro du produit 7874/21466

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Détergent.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur Cole & Wilson Ltd  
Nabbs Lane Chemical Works  
Nabbs Lane  
Slaithwaite  
Huddersfield  
HD7 5AT  
01484 842353  
info@coleandwilson.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence INRS 01 45 42 59 59  
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification**

Dangers physiques Non classé.  
Dangers pour la santé humaine Non classé.  
Dangers pour l'environnement Non classé.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Mentions de danger NC Non classé.  
Mentions de mise en garde P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Mentions de mise en garde supplémentaires P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**2.3. Autres dangers****SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

## Sultraspot Metal

<b>2-HYDROXY-1,2,3-PROPANETRICARBOXYLICACID</b>		<b>5-15%</b>
Numéro CAS: 77-92-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457026-42-XXXX	
<b>Classification</b> Eye Irrit. 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xi;R36.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Conduire ... l'hôpital si une grande quantité a été consommée.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Get medical attention if irritation persists after washing.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistante aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## Sultraspot Metal

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Informer les autorités si d'importantes quantités sont impliquées.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Eviter le gel. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.

**Classe de stockage** Stockage non spécifique.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 2-HYDROXY-1,2,3-PROPANETRICARBOXYLICACID (CAS: 77-92-9)

PNEC

- Eau douce; 0.44 mg/l
- Eau de mer; 0.044
- Sédiments (eau douce); 3.46 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 34.6 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; >1000 mg/l
- Sol; 33.1 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Aucune ventilation particulière requise.

**Protection des yeux/du visage** Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

## Sultraspot Metal

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): >2.5
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Indéterminé.
----------------------------	--------------

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Bases.
-------------------	--

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Pas de risques particuliers de stabilité.
---------------------------	---

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

#### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter le gel. Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
----------------------------	--

#### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Eviter le contact avec les matières suivantes: Bases.
-------------------------------	---

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone.
--	--

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Information générale</b>	Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.
<b>Inhalation</b>	Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

## Sultraspot Metal

<b>Ingestion</b>	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
<b>Contact cutané</b>	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### 2-HYDROXY-1,2,3-PROPANETRICARBOXYLICACID

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 5 001,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 001,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 001,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 001,0

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Faible toxicité aiguë pour les organismes aquatiques. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### Informations écologiques sur les composants

#### 2-HYDROXY-1,2,3-PROPANETRICARBOXYLICACID

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 48 hours: 440 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 24 heures: 1535 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 8 jours: 425 mg/l,

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Sultraspot Metal

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Etiquettes de transport**

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** Revision is in accordance with Commission Regulation (EC) No 1272/2008

**Date de révision** 29/04/2015

## Sultraspot Metal

<b>Révision</b>	1
<b>Remplace la date</b>	17/09/2014
<b>Numéro de FDS</b>	7874/21466
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.